

Politiques jeunesse et politiques intersectorielles de jeunesse dans les Etats européens membres de la Francophonie, états des lieux et perspectives.

Exposé de Joanna Pallot (Jersey) :

Bonjour à tous,

Je vais vous parler pendant quelques minutes des structures de jeunes à Jersey, qui ont des relations avec les pouvoirs publics.

Premièrement, à Jersey, il existe un Conseil National de la Jeunesse depuis 1980. Ce conseil, qui comprend des jeunes âgés notamment de 17 à 19 ans, a un rôle consultatif quant à la politique qui concerne les jeunes. Récemment, les Etats de Jersey ont présenté le Plan Stratégique 2006 à 2011 au Conseil Jersiais de la Jeunesse, ce qui a eu un résultat positif, puisque le Conseil a réussi à ajouter un objectif et une annexe au Plan Stratégique.

D'ailleurs, il y a le Parlement Francophone des Jeunes, qui existe aussi à Jersey. J'ai eu le privilège en 2001 de voyager à Québec pour le premier Parlement Francophone des Jeunes avec un représentant de la jeunesse de Jersey et, en 2005, avec deux jeunes représentants pour le troisième Parlement Francophone des Jeunes à Bruxelles. Pour moi, l'expérience à Québec a été vraiment très enrichissante, notamment l'occasion que j'ai eue de travailler et de débattre avec des jeunes de plus de quarante pays différents.

Troisièmement, chaque année, les Etats de Jersey réservent une séance parlementaire au Parlement des Jeunes, où des jeunes âgés de 17 à 19 ans ont l'occasion de travailler ensemble en petits groupes sur des thèmes qui les intéressent et qu'ils débattent ensuite dans la Chambre des Etats. Au début de la séance parlementaire, ils peuvent aussi poser des questions aux ministres, ce qui la fait ressembler à une séance officielle. Cet événement donne aux jeunes de Jersey un aperçu des rouages du système parlementaire et il les met en contact direct avec des ministres. Ce qui est aussi important, c'est que le Parlement des Jeunes est composé de jeunes des lycées ainsi que des jeunes qui ont terminé leurs études à 16 ans.

Pour conclure, à Jersey on profite d'une communauté très proche, dû principalement à la petitesse de l'île. De cette façon, les jeunes profitent d'une situation un peu particulière, en ce qui concerne les relations avec le Gouvernement. Plusieurs ministres visitent de façon régulière des écoles pour parler aux élèves des sujets pertinents. Par exemple, une conférence a eu lieu dernièrement dans un lycée pour promouvoir les langues étrangères et, en particulier, la langue française. Il y avait plusieurs membres du Gouvernement présents à la conférence et ils ont partagé leurs expériences avec les élèves et les ont encouragés à poursuivre leurs études en langues étrangères.

Donc, en tenant compte tous ces points, il est clair qu'il existe diverses opportunités pour les jeunes de Jersey de participer à la vie politique de l'île et que le Gouvernement a fait des efforts ces dernières années pour impliquer les jeunes dans la prise de décisions. Pourtant, comme a dit le Connétable Kenneth Vibert hier, il y a un manque considérable d'intérêt et d'enthousiasme de la part des jeunes de s'engager dans la vie politique et il y a un pourcentage très bas de jeunes majeurs qui votent. Ainsi, j'estime que notre tâche primordiale à Jersey est

de dire aux jeunes l'importance de leur participation à la politique et de les stimuler en ce sens.

Je vous remercie de votre attention.